

Info Municipale

EDITO

Cette info est la dernière de ce mandat qui se terminera au mois de mars, les élections étant prévues les 15 et 22 mars.



Elections obligent, la loi ne permet pas sur un bulletin communal de faire le bilan du mandat, ni de parler des perspectives et de l'avenir.

Nous allons toutefois vous tenir au courant de l'actualité communale de cette année. L'actualité mondiale nous touche comme tous les Françaises et Français même si nous pouvons nous croire un peu préservés dans nos communes de montagne. Où vont nous emmener les Présidents Américain et Russe, le Premier Ministre Israélien qui a encore quelques bombes en stock., sûrement pas vers des jours meilleurs. Notre gouvernement, nos grands élus n'arrivent pas à travailler ensemble pour trouver un équilibre budgétaire. Cela fait peser des incertitudes sur ceux qui veulent avancer, créer des entreprises, construire leur maison ou seulement mettre un peu d'argent de côté pour faire un cadeau à leurs enfants. Malheureusement cette situation empire. Tout cela est bien morose.

Sur le village comme dans tout le Trièves, nous avons eu des cambriolages. Se faire cambrioler est une atteinte à la vie intime. La perte d'objets souvent sentimentaux laisse un vide immense. La gendarmerie ne peut pas tout faire, même en doublant leurs effectifs, c'est pourquoi il est important de rester soudés, de s'entraider, de ne pas tout attendre des autres, de se prendre en main et d'aider son voisin. C'est ce que font quelques jeunes qui viennent donner un coup de main aux personnes âgées ou effectuer des travaux pour la commune. Merci à eux.

Et pour rester positif et créer des liens ces jeunes adultes souhaitent créer une fête du village qui devrait voir le jour en 2026.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de notre commune : bénévoles, associations, agents municipaux et, bien sûr, chacun d'entre vous qui faites vivre notre territoire.

Que ces fêtes de fin d'année soient pour tous un moment de partage, de sérénité et d'espoir.

Soyons confiants en l'avenir.

Bonnes fêtes à toutes et à tous !

Mairie
Tél : 04 76 34 00 42
mairie@miribel-lanchatre.fr
Horaires d'ouverture mairie
lundi : 8 h à 12 h
mercredi : 14 h à 16 h
jeudi : 8 h à 12 h

Vie communale

Ecole

Déjà un trimestre et voilà les fêtes de Noël qui arrivent

Une école sur rails avec ses 2 classes regroupant l'ensemble des élèves dont le nombre évolue très légèrement à la hausse grâce à l'arrivée de nouvelles familles. Des effectifs qui restent bas en comparaison des grandes années où les 4 classes rassemblaient plus de 80 élèves.

Les transactions immobilières et les nouveaux projets peuvent laisser penser que de nouvelles familles, et donc des enfants, viendront bientôt gonfler les rangs de notre école.

En cette année scolaire 2025-26, comme au cours des précédentes, l'équipe pédagogique ne compte pas sa peine dans la mise en place de nombreux projets quant aux apprentissages des fondamentaux, de culture, de sport... Ce premier trimestre a vu se réaliser le courseton, un cycle patinoire, la journée de lutte contre le harcèlement et la mise en route de nombreux apprentissages au travers de défis, concours et vie en classes.

La vie de l'école passe aussi par le travail de l'équipe périscolaire, qui en cette année a été en parti renouvelée et réorganisée. Après une période de rodage et d'ajustements les marques sont prises. Le fonctionnement de la cantine, les temps de garderie et l'entretien des locaux sont opérationnels. Idéalement et dans le but de ne pas être en permanence à flux tendu, quelques heures sont encore à pourvoir pour compléter l'équipe et apporter un peu de sécurité de fonctionnement. Si vous connaissez quelqu'un, vous pouvez joindre la mairie.

Merci et bonnes fêtes à tous !

Départ à la retraite de Joëlle

Joëlle est partie à la retraite fin septembre.

Elle a fait la majeure partie de sa carrière à la commune, notamment au périscolaire où elle en avait la responsabilité.

80 personnes étaient présentes, dans la joie et la bonne humeur, pour marquer ce moment et pour accompagner Joëlle vers une retraite bien méritée et active.



Vie communale

Villes et villages étoilés

Nous venons encore un fois d'obtenir 4 étoiles au label « villes et villages étoilés ».

Cette distinction de 4 étoiles n'a été décernée qu'à 5 communes en Auvergne Rhône Alpes, dont la nôtre. C'est une grande satisfaction car le travail d'économie d'énergie et de limitation de la pollution lumineuse que nous avons mené depuis de nombreuses années est reconnu.

Ce label est basé sur plusieurs points :

La qualité d'éclairage, qui correspond à la qualité de la lumière qui parvient au sol, le but est qu'il y est juste la lumière nécessaire pour avoir une uniformité d'éclairage et le moins possible de rayons lumineux qui partent dans le ciel.

La qualité du matériel, Il existe beaucoup de matériels plus ou moins chers qui n'ont pas tous la même qualité de réflexion de la lumière.

La consommation annuelle d'énergie. Correspond à la puissance installée et à la durée d'allumage.

En 2010, nous avons coupé l'éclairage une partie de la nuit de 23 h à 5 h.

Nous étions des précurseurs, aujourd'hui la majorité des communes s'y met.

En 2013, nous avons en tant que membre du syndicat d'électricité de la haute vallée de la Gresse, répondu à un appel à projet de l'ADEME, qui a été classé 2-ème meilleur projet de Rhône Alpes.

La somme qui nous a été allouée nous a permis, sur 9 communes du syndicat, de remplacer 100% des luminaires souvent très vieux, par des luminaires très performants, qui nous ont donné la possibilité de baisser les puissances installées de façon très importante.

Sur la commune la puissance a été abaissée de 65%.

Actuellement nous payons 3100 € d'électricité consommée par l'éclairage public par an. Sans ces actions nous paierions aujourd'hui 10000 €, ce qui fait une économie de 6900 € par an. Notre matériel étant performant nous avons un entretien annuel minime.



Fleurissement et disparition des plantations

Nous avons planté des arbustes au Pump Track et sur les chicanes pour égayer ces sites avec un peu de verdure et couleur.

Au Pump Track et sur la chicane, celle où il y a la ruche, nous avons planté 24 arbustes. Ils devaient être très beaux, car ils ont tous été volés, ce n'est bien sûr pas une perte importante. Ce que je condamne c'est le geste. C'est un vol au détriment de tous les habitants !

Je ne sais pas si cette personne lira cette info, c'est peut-être une personne de passage. Si celle-ci lit ces lignes, j'aimerais qu'elle passe me voir en mairie pour m'expliquer son geste. Je suis curieux de savoir ce qui peut motiver ces menus larcins.

Sur la chicane où il y a le logo, nous avons planté des plantes mellifères multicolores. Elles commençaient à bien pousser, quand la Métro est passée pour faucher les accotements et les a ratiboisé. Ensuite avec les chaleurs de cet été, elles ont eu du mal à survivre bien que nous ayons fait un effort d'arrosage. Et là miracle à l'automne elles sont devenues magnifiques. Comme quoi la nature est plus forte que tout.

Vie communale

Chantier jeunes

Comme chaque année, nous organisons un chantier jeune pour les ados de 15 à 17 ans. 6 ados se sont inscrits pour travailler sur le Pump Track pour continuer à l'améliorer. Puis à la demande de certains jeunes, un peu plus âgés qui ont envie de travailler pour la commune et pour 2 qui n'avaient pas pu participer au premier chantier, nous avons organisé un deuxième chantier.

Lors de ce chantier nous avons remis complètement à neuf la salle du conseil à la mairie, peinture et sol.

Je les remercie chaleureusement, j'ai apprécié de travailler avec tous ces jeunes qui ont vraiment envie de faire quelque chose pour la commune. C'est un plaisir quand nous avons le sentiment que nous leur avons appris quelques trucs et qu'eux sont contents d'avoir participé à une belle action.



Bus France Services

Le bus France Service est sur la commune
tous les 2-ème mardi du mois



Nous avons signé une convention tripartite entre le PIMMS qui gère les bus, la commune du Gua et nous. Au niveau de la fréquentation, il y a entre 2 et 3 personnes en moyenne qui viennent au bus à chaque passage. Cela peut paraître peu, mais en rapport des autres communes bénéficiaires, nous avons une fréquentation plus élevée. Les personnes qui ont des soucis avec l'administration en générale peuvent trouver ici les réponses à leurs questions.

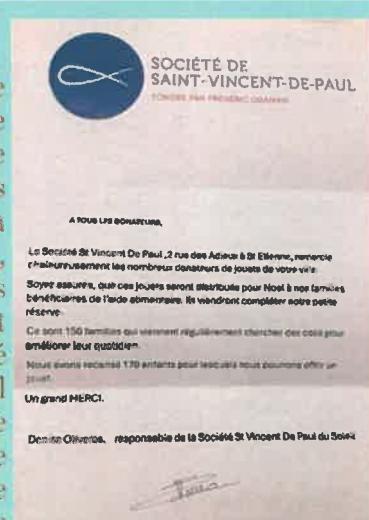
Collecte de jouets

A l'approche des fêtes de noël, et en réponse à l'initiative de l'association Saint Vincent de Paul, la mairie a mis en place une collecte de jouets pour les enfants défavorisés. Les bénévoles de cette association s'occupent de donner une seconde vie à nos jouets devenus encombrants. Grâce à la générosité des habitants de la commune, ce n'est rien de moins que plusieurs sacs de peluches, caisses pleines de jouets et une mini cuisine qui va faire briller les yeux d'enfants le soir de Noël. Donner ce n'est pas se débarrasser, et l'excellent état des dons qui ont été faits montre la grande générosité des habitants de notre village. L'association Saint Vincent de Paul



s'en est d'ailleurs émue comme vous pouvez le constatez à la lecture de leur lettre de remerciement.

Cette année encore, malgré les difficultés économiques toujours grandissantes, le père Noël passera pour des familles dans le besoin.... Et c'est aussi grâce à vous. Merci .



Vie communale

La ferme Terrier

Comme je le disais dans la dernière info, nous avons acheté le bâtiment central de la ferme Terrier.

Nous avons eu l'opportunité d'acquérir cette partie de la ferme et nous l'avons prise, car nous avions eu vent d'un projet de promoteur immobilier, notamment pour la création d'une salle de réception, ce qui aurait créé des nuisances importantes, bruit et circulation pour le village.

Pour pouvoir acquérir ce bâtiment rapidement, que nous n'avions pas prévu au vote du budget, nous sommes passés par l'EPFL, organisme qui permet aux collectivités d'acheter des biens immobiliers rapidement.

L'EPFL a donc acheté le bâtiment au mois d'octobre et va nous le recéder au mois de janvier au prix coûtant, sans frais annexes. Nous commencerons à le rembourser en 2028, quand nous aurons fini les travaux de réhabilitation de la partie logement. Nous serons alors très proches de la fin d'un emprunt communal, ce qui permettra de ne pas accroître la charge de remboursement de la dette.

Le projet : Nous avons sollicité des subventions pour transformer la partie habitable en 2 logements, ce qui permettra de rentrer des recettes sur notre budget.

Les travaux, si tout va bien, pourraient débuter fin 2026, voire début 2027 en fonction du délai d'obtention des subventions et du travail administratif en amont, notamment le passage par un marché d'appel d'offres.

Pour l'autre partie, l'écurie et la grange : des idées nous en avons, mais nous laissons les prochains élus décider de l'avenir qui pourra se faire en fonction des possibilités financières de la commune et des opportunités qui pourrons émerger.

Certains bruits courrent en ce moment dans le village, (notamment l'installation d'un lieu pour y installer des migrants). Il est quand même dommage que des habitants fassent courir ces bruits qui sont complétement faux.

Nous avons également acheté le four qu'il faudra réhabiliter. Il y a beaucoup de compétences sur la commune, pourquoi pas envisager de le faire bénévolement ?



À vos agendas !

Elections

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu
les élections municipales



Dates limites des inscriptions sur la liste électorale :

- En ligne **mercredi 4 février 2026**, sur le site :
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Papier en mairie **vendredi 6 février 2026**, permanence de 16h à 18 h

Cette année une nouvelle loi électorale a été votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat, elle est applicable pour ces élections.

Les 2 principaux points qui changent pour les communes de moins de 1000 habitants comme la nôtre :

- Pour être candidat, il faut obligatoirement être sur une liste de 9 ou 11 personnes, qui sera paritaire avec 5 hommes et 6 femmes ou l'inverse.
- Lors du vote, si des noms sont rayés ou rajoutés, cette liste sera comptabilisée comme nulle.

Cette loi qui part d'un bon principe, la parité, est faite pour que plus de femmes s'engagent, elle risque d'engendrer dans les collectivités où il n'y aura qu'une liste de candidats, une participation qui sera probablement en baisse car il n'y aura plus qu'un choix possible, voter pour la liste officielle.

10 jours de la culture

La prochaine édition des 10 Jours de la Culture aura lieu du 10 au 25 avril 2026 dans plusieurs lieux de la métropole grenobloise. Notre commune prend part à cet évènement depuis plusieurs années déjà afin de proposer des spectacles de qualité, gratuits pour les spectateurs.

Notre commune et la Métropole de Grenoble financent entièrement la rémunération des artistes, respectivement à hauteur de 30 et de 70 %.

Cette année, nous aurons donc le plaisir de recevoir à Miribel 2 compagnies, la Ligue Impro 38 et la compagnie Mad Souls.

La 1^{ère} date à retenir est le **dimanche 19 avril 2026** à 17 heures à la salle polyvalente, la Ligue Impro nous présentera son spectacle IMPROLOCO, de l'improvisation orchestrée par 3 comédiens qui ne manqueront pas d'imagination ! A vous de jouer avec eux en leur proposant vos propres thèmes !

Le 2^{ème} spectacle aura lieu le **samedi 25 avril 2026** à 17 heures à la salle polyvalente, nous accueillerons la compagnie Mad Souls pour HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, un spectacle mêlant mentalisme, magie, conte et art de la parole. Julien AMMAR, mentaliste, nous transportera dans son univers au travers de curieux personnages et de leurs histoires extraordinaires !

Environnement

Le frelon asiatique

Chaque année, à chaque info, nous vous sensibilisons à l'invasion du frelon asiatique, car ce frelon est une menace réelle pour la biodiversité. Pour les abeilles en particulier qui sont une proie facile, mais également pour tous les insectes, une compagnie de frelons se nourrit de 11 kg d'insectes par an ce qui est énorme. L'importance des abeilles pour la nature est primordiale et sans miel la vie serait bien triste, et sans insectes la chaîne alimentaire de la nature est coupée. L'avantage que je peux voir à la disparition des insectes c'est l'utilisation bien moindre de lave glace. Sans rire, notre responsabilité est de tout mettre en œuvre pour lutter contre cette invasion.

Cela devient également préoccupant pour la sécurité des promeneurs et utilisateurs de la nature. Nous trouvons de plus en plus de nids dans les haies à hauteur d'homme, parfois enterrés, autant dire que si vous allez ramasser des mûres et qu'il y a un nid dans le buisson, ou bien vous le voyez avant et vous repartez sans bruit en prévenant tout le monde et surtout la mairie pour que l'on puisse le détruire, ou bien il ne servira à rien de courir, ils iront de toutes façons plus vite que vous.

Il s'avère que cette année a été très favorable à son extension.

L'état a classé le frelon asiatique, au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français ([arrêté du 26 décembre 2012](#)).

Ce classement implique que l'élaboration et le déploiement d'une stratégie nationale de prévention, surveillance et lutte vis-à-vis de ce danger sanitaire est de la responsabilité de la filière apicole, l'Etat pouvant apporter son appui sur le plan réglementaire (article L.201-1 du CRPM) notamment en imposant certaines actions de lutte aux apiculteurs (article L.201-4 du CRPM) pour favoriser la réussite de la stratégie. Au regard des dispositions de l'article L.201-8 du CRPM, ces opérations, réalisées par les Organismes à Vocation Sanitaire désignés par le préfet de département, sont à la charge des apiculteurs.

Ce qui veut dire que c'est l'Etat qui doit prendre en charge la lutte contre cet envahisseur, mais qu'il impose aux apiculteurs de le faire sans leur en donner les moyens.

Nous devons quand même lutter sans attendre, faire ce qu'il faut avec nos moyens. Cela ne peut se faire que par le plus grand nombre de personnes sur le terrain. C'est d'une part, piéger les fondatrices en fin d'année avant les premières gelées et au printemps quand elles sortent de leur hivernage et d'autre part détruire les nids principalement à l'automne. Nous pouvons estimer le nombre de fondatrices entre 100 et 300 qui sortent du nid à l'automne pour passer l'hiver dans des tas de bois des abris de jardins ou dans des murs. A la sortie de l'hiver elles sortent de leur hibernation pour recréer un nid.

Une fondatrice = 1 nid, si seulement 10% survivent c'est une multiplication par 20 du nombre de nids. Au printemps nous demanderons à tous ceux qu'ils le veulent de piéger les fondatrices, ce qui se fait entre le 15 mars et le 15 mai.

Le GDS (Groupement de Défense Sanitaire), prend en charge la destruction des nids, mais n'avait déjà plus de finances au mois d'août alors que la majorité des nids se repèrent en automne.

Aujourd'hui, il est important que les dotations de l'état, les aides du département et de la Métropole soient augmentées de façons conséquentes.

Nous avons au niveau communal pris en charge cette année la destruction de 4 nids pour un coût de 500 €, ce n'est pas notre compétence, mais dicté par l'urgence de la situation, nous avons pris cette décision et nous continuerons cette lutte même si certains la voit perdue d'avance. Nous n'éradiquerons pas le frelon asiatique seul, mais nous pouvons le réguler, grâce à un effort collectif. N'attendons pas que les autres le fassent à notre place.



Infos pratiques : mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie :	17
	04 76 34 01 21 (Monestier)
Pompiers :	18
SAMU :	15

Rappel des horaires pour effectuer des travaux bruyants

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Broyeur

Possibilité de réserver un broyeur gratuitement auprès de la métro:

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/>

Il sera à récupérer aux services techniques du Gu

Horaires Bibliothèque Miribel

Tous les samedis de 10h à 11h
Parents et enfants sont les bienvenus.
Prêts gratuits

Informations PNRV : <https://www.parc-du-vercors.fr>

Les horaires de vos déchetteries : du 1er septembre au 30 juin sauf jours fériés : (attention horaires spécifiques durant l'été)



Vif :	du lundi au samedi :	8h15-12h / 13h00-17h30
Varces :	mardi et mercredi :	8h15-14h15
	Jeudi :	8h15-12h15
	vendredi et samedi :	8h15-12h / 13h-17h30

numéro unique : 0800 500 027

Déchets amianteés en déchetteries :

Depuis le 1er juillet 2019, la Métro a changé ses modalités de collecte des déchets amianteés, l'inscription est obligatoire au 0 800 500 027

Station météo, pour vous connecter :

· depuis un ordinateur, tapez : https://www.romma.fr/station_24.php?id=208&tempe=1 et cliquez sur ce lien.

avec un téléphone : dans votre moteur de recherche tapez ROMMA, ensuite recherchez la station et allez sur les 3 points en haut à droite de votre téléphone pour ajouter à l'écran d'accueil.

L'Info Municipale est une publication de la mairie de Miribel Lanchâtre

58 chemin de Chapoteyre - 38450 Miribel Lanchâtre

Téléphone : 04 76 34 00 42

Email : mairie@miribel-lanchatre.fr

Directeur de la publication : Michel Gauthier Rédaction : commission communication

Tirage : 200 exemplaires - distribués en boîtes aux lettres